

## « Modalités d'admission – nouvelle(s) discipline(s) »

Disciplines accessibles en fonction de l'ordre d'arrivée et des places disponibles (ouverture des inscriptions le samedi 13 juin 2026 à 14h)	Disciplines non concernées par l'ordre d'arrivée Dossier à déposer entre le 13 et le 20 juin 2026
<p><b><u>INSTRUMENTS</u></b>            alto, basson, batterie, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, cornet à bouquin, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, hautbois, orgue, percussions classiques, piano, sacqueboute, saxophone, trombone, trompette, viole de gambe, violon, violoncelle</p> <p>► Toutes ces disciplines impliquent une inscription obligatoire en formation musicale, et selon le niveau instrumental, une pratique collective</p> <p>► <b>ADULTES</b> : inscriptions dans les disciplines ci-dessus, <b>SELON LES PLACES DISPONIBLES</b> début septembre 2026            ▶ consulter notre site internet à partir de fin juillet</p>	<p>Chant choral de 6 à 18 ans - Dominante vocale (ados) - Ensemble Vocal (adultes) - Jazz - Musiques actuelles - Production audio-numérique - Électroacoustique - Formation musicale non débutant (test de niveau) : <b>rencontre obligatoire avant admission (début juillet et/ou septembre) et période probatoire à partir de la rentrée le 14 septembre 2026.</b></p> <p>Danse (à partir de 8 ans) - Big jazz ensemble - Orchestre afro-jazz Kalimba, Percussions ethniques - Culture musicale (analyse, écriture,...) - Musique de chambre - Orchestres (cordes et vents) - Ensembles de musique ancienne - Musique générative (improvisation) : <b>rencontre obligatoire avant admission (septembre) et période probatoire à partir de la rentrée le 14 septembre 2026.</b></p>
<p><b><u>THEATRE</u></b> du CE2 à la 3<sup>ème</sup> (éveil et initiation)</p>	<p>Chant lyrique (à partir de 16 ans) : <b>audition d'entrée</b> (début juillet sur convocation)            ▶ <b>présentation d'un morceau libre de 3 à 5 mn</b></p>
<p><b><u>Z'ADI</u></b> (Ateliers de découverte instrumentale de 6 à 8 ans)</p>	<p>Théâtre à partir de 15 ans : <b>trois cours probatoires obligatoire avant l'admission</b> (mercredis 02/09 – 09/09 – 16/09 sur convocation)</p>
<p><b><u>EVEIL ET INITIATION</u></b> (danse et musique) : éveil chorégraphique de 4 à 6 ans, éveil musical et musidanse de 4 à 6 ans, initiation chorégraphique « premiers pas 7 ans »</p>	<p>Soutien instrumental dans le cadre d'une pratique collective : <b>rencontre avec le professeur de la discipline instrumentale (sous réserve de places)</b></p>
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; background-color: #ffffcc;"> <p><b>Retrouvez le contenu de l'organisation pédagogique des disciplines, sur notre site internet</b></p> <p><a href="https://conservatoire.grandangouleme.fr">https://conservatoire.grandangouleme.fr</a></p> </div>	